

CARTE BANCAIRE
SANS CONTACT
BANQUE POPULAIRE
OCCITANE

FOLIO : 1/1



RENAULT
TRUCKS

A000000003101001
VISA COMPTANT
LE 25/08/25 A 14:21:16
FAURIE QUERCY
46 FONTANES
5598563
17807

46230 FONTANES
5 23 03 51
00 EUROS
E 4511Z

1201 3291 987

CUQUEL CARBURANT

430 CHEMIN DES SIGNALS HAUT
LASCABANNES
46800 LENDOU EN QUERCY
FRANCE

35,60 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER
24 mois - MERCI ET A
BIENTOT

COMPTE CLIENT : 041 0000010008

QTE	REFERENCE	FPD	DESIGNATION	PRIX UNIT HT	% REM	PFI PORT	PRIX NET HT	MONTANT HT	C
No BDL: 0008639		Votre Commande:		Date Entrée: 25/08/2025				CAPDEVIELLE	
FACTURE PAR: CAPDEVIELLE									
1.0	RVI 74 21 103 284	676	FEU CLIGNOTANT AVEC	32,97	10.0		29,67	29,67	2
TOTAL PIECES								29,67	

DEPUIS LE 1er MAI 2015, TOUTE PIÈCE (RENAULT TRUCKS/OKELIA/ECHANGE
STANDARD) ACHETÉE ET MONTÉE CHEZ UN REPARATEUR AGRÉÉ RENAULT TRUCKS EN FRANCE,
EST COUVERTE SUR INCIDENT DE CELLE-CI PAR UNE GARANTIE DE 2 ANS (Pièces, Main d'Oeuvre, Dépannage et Remorquage)

COMPTANT A RECEPTION FIN DE MOIS AU 25.08/2025 : 35,60						
CT	TAUX	MONTANT HT	MONTANT TVA	TOTAL NET HT	TOTAL TVA	TOTAL A PAYER TTC
2	20.0	29,67	5,93	29,67	5,93	35,60
trente-cinq EURO soixante CENTS						
Tout montant exprimé en EUR						

FAURIE TRUCKS CAHORS

SARL au capital de 50 000 €
ZAE CAHORS SUD - LOT FALGUIERES
300 Route des truffiers - 46 230 FONTANES
Tél. 05 65 23 90 80 - Fax 05 65 23 03 51
RCS 329 196 063 - SIRET 329 196 063 00037 - APE 4520AB
COMPTABILITE : Tél. 05 63 23 23 07 - Fax 05 63 23 23 09

C13

T.V.A. acquittée par option sur les débits, article 9, loi du 6.01.1966, décret du 19.09.1967.

La présente vente est faite aux conditions particulières ci-dessus (quantité, qualité, prix, etc.) et aux conditions générales figurant au verso. Elles prévalent sur toutes conditions d'achat. Facture payable en nos Etablissements au comptant sans escompte. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. Conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard au taux annuel de trois fois le taux d'intérêt et une indemnité de 40 € sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : le transfert de la propriété des marchandises interviendra le jour du paiement intégral du prix en principal et intérêts. A défaut de ce dernier, le vendeur se réserve la possibilité de reprendre les marchandises livrées. Cette initiative appartient exclusivement au vendeur et n'entraîne pas l'application de la clause pénale. En cas d'annulation de la vente par le client, les acomptes déjà versés restent acquis au vendeur à titre de dommages et intérêts. En cas d'annulation de la vente par le vendeur, les acomptes déjà versés restent acquis au client à titre de dommages et intérêts. VOIR AU VERSO : conditions générales de vente, d'escompte et d'attribution de juridiction. Clause pénale - Pièces détachées et Service Après-Vente. Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et de réparations au verso de ce document et accepte qu'elles fassent la loi des parties quelles que soient les stipulations contraires sauf accord de notre part.